

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 23.06.2026

Visible par le public jusqu'au: 23.06.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000022508

Entité de publication

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft, Avenue Maurice-Troillet 260, 1950 Sion

Demande d'autorisation de construire – Démolition et modification de murs en pierre, Martigny-Combe

Démolition et modification de murs en pierre

Démolition et modification de murs en pierre

Auteur du projet

Canton du Valais - Office des améliorations structurelles
Suisse

Coordonnées

2°56'9"847, 1°10'4"114

Zone

Zone viticole

Moyen de droit / Consultation

En application de l'article 17 de l'ordonnance du 20 juin 2007 sur l'agriculture et le développement rural (OcAgr) le service de l'agriculture soumet à l'enquête publique le projet de démolition d'un mur non structurant pour faciliter la mécanisation du vignoble. Cette mise à l'enquête publique est conduite de pair avec la procédure visant à l'octroi des aides à fond perdu selon l'OMAVV et en particulier au respect des conditions spécifiques liées à la mécanisation des vignes (art. 9 al. d OMAVV).

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles en vue de l'approbation du projet, peut être consulté durant 30 jours auprès du greffe communal de la commune de Martigny-Combe, ainsi qu'auprès de l'Office des améliorations structurelles à Châteauneuf/Sion, durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées en deux exemplaires par lettre recommandée au Département de l'économie et de la formation, service de l'agriculture, office des améliorations structurelles, case postale 437, 1951 Sion, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Canton du Valais - Service de l'agriculture, Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft

Avenue Maurice-Troillet 260
1950 Sion

Délai

30 jours

Expiration du délai: 23.07.2026